

Des craintes confirmées

En 2009, tous les voyants sont passés au rouge. Le recul du chiffre d'affaires, des exportations, des investissements et des emplois témoigne de l'année difficile que viennent de traverser les industriels bretons. Avec ses 1 800 entreprises et ses 41 000 salariés, l'industrie départementale, forte de sa diversité, espère un rebond en 2010.

-800

emplois dans l'industrie
finistérienne en 2009.

Fin 2008, les industriels bretons, interrogés par la Banque de France, s'étaient montrés inquiets et pessimistes. Le repli du volume d'affaires (- 13 %), des exportations (- 12 %), des investissements (- 34 %), des effectifs permanents (- 4 %) et temporaires (- 11 %) observés en 2009 justifient du bien-fondé de ces inquiétudes⁽¹⁾.

A l'échelle régionale, ces mauvais résultats ont été amplifiés par les difficultés de la filière automobile. La crise financière, démarrée en 2008, qui s'est propagée en 2009 à l'économie réelle et productive, a également impacté les principales filières industrielles finistériennes.

Réduction de l'emploi industriel

En 2009, avec une perte de près de 800 salariés⁽²⁾, l'industrie finistérienne a été mal-

menée. Les effectifs dans l'agroalimentaire, 1^{er} employeur industriel départemental avec 16 750 salariés sont stables (- 160 postes, - 0,9 %). Si le secteur de la viande s'est bien maintenu, les activités liées à la transformation du poisson (- 220) et à la conservation/transformation de légumes (- 110) ont réduit leur recours au travail intérimaire. Ce réajustement des emplois temporaires a été également utilisé dans le secteur "Travail des Métaux" (- 160).

Dans la filière "Electricité/Electronique", les pertes d'emplois sont en grande partie liées à la liquidation de Asteel Flash (Douarnenez, 141 salariés). Il en est de même pour le secteur "Chimie" avec la perte de 150 emplois chez Livbag à Châteaulin et pour celui du "Papier et du carton" avec 115 postes supprimés aux Papeteries de Mauduit à Quimperlé.

S'il demeure le 1^{er} bassin industriel départemental avec 17 600 salariés (43 % des effectifs finistériens), le Pays de Cornouaille

a été le plus touché en 2009. Il a perdu 650 emplois (- 3,5 %). Le Pays de Brest (- 220 salariés ; - 1,5 %) et la partie finistérienne du Pays du Centre-Ouest-Bretagne (- 70 ; - 2,4 %) enregistrent des baisses plus limitées. Le Pays de Morlaix est le seul à afficher une progression (+ 140 salariés ; + 2,3 %).

L'atout "diversification"

Loin des "tempêtes" industrielles vécues par de nombreux départements français, le Finistère sort relativement préservé de cette année difficile. Plusieurs facteurs ont joué en sa faveur. Tout d'abord, l'industrie agroalimentaire, poids lourd de l'industrie locale, a une nouvelle fois joué son rôle d'amortisseur. Ce secteur est en effet celui qui, en Bretagne, a enregistré la plus faible réduction de son chiffre d'affaires (- 7 %) et de ses effectifs.

Ensuite, le Finistère a peu ressenti les répercussions de la crise affectant la filière automobile. En effet, en dehors de Livbag ou du groupe Bolloré, peu d'entreprises sont présentes, en amont ou en aval, dans cette filière.

Enfin, l'industrie finistérienne ne s'appuie pas seulement sur quelques opérateurs ou

donneurs d'ordres majeurs. Seules 30 entreprises sur les 1 800 que compte l'industrie départementale emploient plus de 250 salariés. L'appareil productif finistérien s'appuie sur de nombreuses Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui, dans 72 % des cas, ont moins de 10 salariés. L'adaptabilité et la réactivité de ses PME ainsi que la diversité des métiers exercés sont, sans doute les principaux atouts de l'industrie départementale.

Retour à l'investissement en 2010

Les raisons d'espérer existent donc. Les industriels bretons en sont conscients. Pour 2010, ils tablent sur un redressement de leur chiffre d'affaires (5 % en moyenne) et sur une relance des exportations liée notamment à la demande de produits agroalimentaires. Les effectifs devraient être encore orientés à la baisse mais de façon plus limitée (- 1,7 %). Ceci affecterait, à nouveau, le travail intérimaire. Enfin, la hausse significative des investissements (+ 26 %) concernerait la modernisation ou le renouvellement des moyens de production.

(1) Les entreprises en Bretagne Bilan 2009 et perspectives 2010. Banque de France, février 2010.
(2) Sont intégrées les activités de production définies sur la base des codes APE délivrés par l'Insee. À ce titre, les activités de commerce de gros, dont certaines coopératives, ne sont pas étudiées.



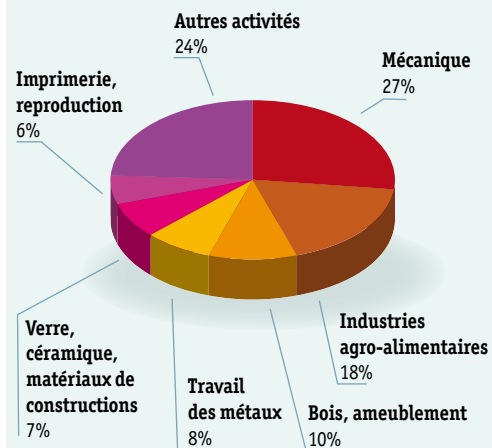
L'emploi industriel* a reculé de 1,9 %

	Effectifs 2008	Effectifs 2009	Évolution 2008/2009	
			Nombre	En %
Industries agro-alimentaires	16 917	16 757	- 160	- 0,9 %
Métaux-Mécanique	11 577	11 416	- 161	- 1,4 %
Mécanique	8 115	8 114	- 1	/
Travail des métaux	3 462	3 302	- 160	- 4,6 %
Electricité électronique	4 724	4 539	- 185	- 3,9 %
Autres industries	8 926	8 635	- 291	- 3,3 %
Caoutchouc Matières plastiques	1 662	1 646	- 16	- 1,0 %
Chimie Pharmacie Parachimie	1 708	1 542	- 166	- 9,7 %
Textile Cuir Habillement	1 178	1 191	13	1,1 %
Imprimerie Reproduction	1 021	1 008	- 13	- 1,3 %
Verre Céramique Matériaux de construction	968	977	9	0,9 %
Industrie du papier et du carton	1 037	913	- 124	- 12,0 %
Bois Ameublement	785	759	- 26	- 3,3 %
Industries diverses	312	331	19	6,1 %
Industries extractives	255	268	13	5,1 %
Total	42 144	41 347	- 797	- 1,9 %

* Sont intégrées les activités de production définies sur la base des codes APE délivrés par l'Insee. À ce titre, les activités de commerce de gros, dont certaines coopératives, ne sont pas étudiées. Source : Fichiers des entreprises - CCI du Finistère - 31 décembre 2009.

Les chiffres clés

27 % des entreprises dans le secteur "Mécanique"



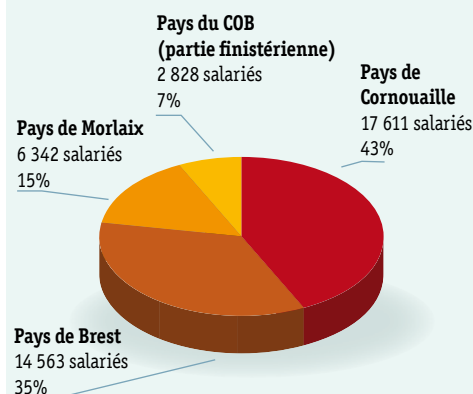
Source : Fichiers des entreprises - CCI du Finistère - 31 décembre 2009.

72%

des unités industrielles ont moins de 10 salariés. Elles représentent 7 % des emplois.

Source : Fichiers des entreprises - CCI du Finistère - 31 décembre 2009.

43 % des emplois industriels* basés sur le Pays de Cornouaille



* Sont intégrées les activités de production définies sur la base des codes APE délivrés par l'Insee. À ce titre, les activités de commerce de gros, dont certaines coopératives, ne sont pas étudiées. Source : Fichiers des entreprises - CCI du Finistère - 31 décembre 2009.